

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE
COMMUNE DE VERLINGHEM

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi trois avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Verlinghem s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry BONTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le vingt-sept mars deux mil vingt-cinq, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Membres présents :

M. Thierry BONTE, Maire.

M. Benoît BOUREL – Mme Anne GOFFAUX – M. Damien DELAIRE – Mme Gaëlle COMBRIS – M. Philippe BUISINE, Adjoints au Maire.

Mme Elsa BLANQUART, Conseillère Municipale Déléguée.

Mme Dominique QUINART – M. Bruno POLLEZ – Mme Nathalie MASSON – Mme Capucine MAYEUR – M. Grégoire HAMY – M. Éric FORESTIER – M. Antoine CREPIN – Mme Christiane MEURILLON – Mme Virginie HUGBART-DELANNOY, Conseillers municipaux.

Absents excusés :

M. Christophe GAQUIERE, Conseiller municipal délégué (pouvoir à Mme Anne GOFFAUX) – M. Bernard DECLERCK, (pouvoir à M. Philippe BUISINE) – Mme Annick GOUSSEN, (pouvoir à M. Eric FORESTIER), Conseillers Municipaux.

Secrétaire de Séance : M. Antoine CREPIN.

N° 2025-11 - Objet : Subvention exceptionnelle allouée au Secours Populaire Français (urgence Mayotte après le passage du cyclone Chido).

Rapporteur : Mme Anne GOFFAUX.

Le cyclone tropical Chido a balayé Mayotte le samedi 14 décembre 2024, causant d'immenses dégâts humains et matériels.

Monsieur le Maire propose de répondre à l'appel à la solidarité et au soutien financier aux victimes lancé par le Secours Populaire Français en octroyant une aide exceptionnelle de 2 700,00 €.

Sur proposition de la Commission de Finances,

Où l'exposé,

Après en avoir délibéré,

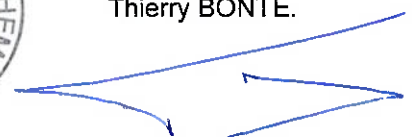
L'Assemblée, à l'unanimité,

- **décide l'attribution d'une subvention exceptionnelle au Secours Populaire Français d'un montant de 2 700,00 € ;**
- **Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2025, article 65748.**

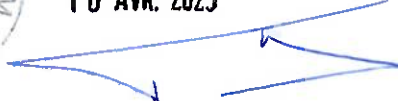
Le secrétaire de séance,
Antoine CREPIN.



Ainsi fait et délibéré.
Pour extrait conforme.
Le Maire,
Thierry BONTE.



Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la transmission en Préfecture le ... 15 AVR. 2025
et de la publication le ... 16 AVR. 2025 Thierry BONTE, Maire.



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Verlinghem
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2025_11
Objet :	Subvention exceptionnelle Secours Populaire (cyclone Chido Mayotte)
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-04-03 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-215906116-20250403-2025_11-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215906116-20250403-2025_11-DE-1-1_0.xml	text/xml	883 o
Document principal (Délibération) Nom original : del_2025_11.pdf Nom métier : 99_DE-059-215906116-20250403-2025_11-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	58.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2025 à 09h56min13s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2025 à 09h56min21s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2025 à 09h56min23s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 avril 2025 à 10h07min41s	Reçu par le MI le 2025-04-15